

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00253

Numéro SIREN : 413 817 941

Nom ou dénomination : TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2020 sous le numéro de dépôt 221

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 €
Siège Social : ZI du Bel Air 97499 SAINT-LOUIS CEDEX 01
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 15 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit
Et le quinze mai,
A quatorze heures trente,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis, au siège social de la Société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Michel MOISSENET ;
- Monsieur Johann GRAF.

Madame Nardéya NOORGATE étant excusée et ayant donné son pouvoir à Monsieur Johann GRAF.

Le Conseil de Surveillance réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le représentant du comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Franck LOUSSOUARN, représentant la société EXA, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La séance est présidée par Monsieur Johann GRAF.

En accord avec les membres du Conseil, participe à la réunion Monsieur Loqman MOOLAND.

A l'unanimité, le Conseil de Surveillance accepte la présence de Maître Olivier GUERIN-GARNIER Conseil de la société, secrétaire de séance, de Madame Esther PESCHKE, traductrice de Monsieur Johann GRAF ainsi que de Monsieur Arnaud BAUSSARD, Directeur Administratif et Financier du groupe et de Madame Erika LIEUTIER, Contrôle de gestion.

Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

7°) Nomination du Président du Directoire suite à la démission d'office de Monsieur Osman MOOLAND et nomination d'un nouveau membre du Directoire

7°) Nomination du Président du Directoire suite à la démission d'office de Monsieur Osman MOOLAND

Monsieur Johann GRAF rappelle que la limite d'âge statutaire du Président du Directoire est de 85 ans et qu'elle est donc atteinte pour Monsieur Osmann MOOLAND depuis le 08 Avril dernier. Il est donc réputé démissionnaire d'office. Il convient de procéder à son remplacement.

Il est prévu par le règlement intérieur que Monsieur Loqman MOOLAND prenne sa suite et rien ne s'y oppose à ce jour.

En conséquence de quoi, le Conseil de surveillance décide de nommer Monsieur Loqman MOOLAND Président du Directoire de la société.

Le Conseil nommera un deuxième membre ultérieurement.

L'ordre du jour étant levé, Monsieur Johann GRAF lève la séance à 18 heures 25.

Le présent procès-verbal est signé par le Président et un membre du Conseil.

Le Président



✓ Certifié conforme à l'original

